



BIEN REMPLIR SON AVENANT EN LIGNE



Ce pas à pas vous permet de remplir le formulaire d'avenant de cession, nécessaire au transfert du contrat d'achat entre deux parties, dans les cas suivants :

- Achat ou vente d'un bien immobilier équipé de panneaux photovoltaïques
- Divorce ou Séparation
- Passage d'un statut de particulier à professionnel

Toutes les mentions portant le symbole (*) sont **obligatoires** et doivent être renseignées. Dans le cas contraire, **l'avenant ne sera pas valide**.

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

PREMIERE PARTIE - A REMPLIR PAR L'ANCIEN TITULAIRE (LE CEDANT)

ETAPE 1 – TYPE ET NUMERO DE CONTRAT

Indiquez le Type et le numéro du contrat d'achat EDF concerné et figurant sur les conditions particulières (numéro commençant par BTA, BO ou BOA)

EXEMPLE :

AVENANT DE CESSION AU CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR
UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE TYPE(*)

Cession du contrat n°(*)

CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS UTILISANT L'ENERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE ET BENEFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'ACHAT
D'ELECTRICITE
CONTRAT N° : **BTA0123456**

VERSION V2.0.0

CONDITIONS PARTICULIERES
COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

"S17 V2.0.0"

BIEN REMPLIR SON AVENANT



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

PREMIERE PARTIE - A REMPLIR PAR L'ANCIEN TITULAIRE (LE CEDANT)

ETAPE 2 – COORDONNEES DU CEDANT

Indiquez les coordonnées du Cédant :

- Nom et PRENOM si vous êtes un particulier
- RAISON SOCIALE si vous êtes un professionnel (correspond au champ « Désignation » de l'établissement siège de la fiche INSEE) ou un particulier enregistré auprès de l'INSEE (correspond au nom indiqué sur la première ligne de l'adresse d'implantation de la fiche d'établissement de l'établissement siège) *
- Adresse de correspondance

Tél : 04 91 17 59 55
Fax : 04 91 17 59 29

A la date du 19 Février 2014

Description de l'entreprise ou de l'organisme	
Identifiant SIREN	800 500 951
Identifiant SIRET du siège	800 500 951 00010
Désignation	
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	18/02/2014

LE CEDANT
CADRE RESERVE A L'ANCIEN TITULAIRE

(*) NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE (EN MAJUSCULES)

domicilié (*) ADRESSE (EN MAJUSCULES)

désigné ci-après par « l'Ancien Producteur »,

BIEN REMPLIR SON AVENANT



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

PREMIERE PARTIE - A REMPLIR PAR L'ANCIEN TITULAIRE (LE CEDANT)

ETAPE 3 – ADRESSE DU SITE DE PRODUCTION

Indiquez l'adresse du site de production

déclare céder l'installation sise au (*)

ADRESSE DU SITE DE PRODUCTION (EN MAJUSCULES)

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

DEUXIEME PARTIE - A REMPLIR PAR LE NOUVEAU TITULAIRE (LE CESSIONNAIRE ou L'ACQUEREUR)

ETAPE 4 – COORDONNEES DU CESSIONNAIRE

Indiquez les coordonnées du Cessionnaire :

- Nom et PRENOM si vous êtes un particulier
- RAISON SOCIALE si vous êtes un professionnel (correspond au champ Désignation de l'établissement siège de la fiche INSEE)
- Adresse de correspondance

Tel : 04 91 17 59 55
Fax : 04 91 17 59 29

A la date du 19 Février 2014

Description de l'entreprise ou de l'organisme	
Identifiant SIREN	800 500 951
Identifiant SIRET du siège	800 500 951 00010
Désignation	
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	18/02/2014

LE CESSIONNAIRE
CADRE RESERVE AU NOUVEAU TITULAIRE

(*) [] SIREN OBLIGATOIRE SI PROFESSIONNEL

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE (EN MAJUSCULES)

domicilié (*) []
ADRESSE (EN MAJUSCULES)

désigné ci-après par « le Producteur »,

BIEN REMPLIR SON AVENANT



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

DEUXIEME PARTIE - A REMPLIR PAR LE NOUVEAU TITULAIRE (LE CESSIONNAIRE ou L'ACQUEREUR)

ETAPE 5 - TVA

- Cochez la case « le producteur est assujetti à la TVA » si vous êtes un professionnel ou un particulier enregistré auprès de l'INSEE
- Cochez la case « le producteur n'est pas assujetti à la TVA » si vous êtes un particulier ou une collectivité locale

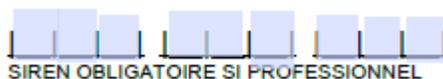
Le producteur n'est pas assujetti à la TVA (*)

Il déclare bénéficier de la franchise fixée par l'Article 293 B du code général des impôts et ne pas avoir opté pour la taxation à la TVA. Les factures du Producteur portent obligatoirement la mention « TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts ».

Le producteur est assujetti à la TVA (*)

Soit de plein droit, soit suite à l'option pour la TVA prévue à l'article 293 F du code général des impôts. Les factures du producteur portent obligatoirement la mention « autoliquidation », ainsi que les numéros de TVA du Producteur et de l'Acheteur. Le cas échéant, la facture mentionne si le Producteur a opté pour la taxation à la TVA d'après les débits.

IMPORTANT : Si vous êtes professionnel ou particulier enregistré auprès de l'INSEE, il est obligatoire d'indiquer le N° de SIREN



BIEN REMPLIR SON AVENANT



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

TROISIEME PARTIE - A REMPLIR PAR LES DEUX PARTIES (CEDANT & CESSIONNAIRE)

ETAPE 6 – DATE d’EFFET

Indiquez la date d’effet de l’avenant de cession

ARTICLE 2 – DATES DE CESSION ET DE REPRISE DE FACTURATION DE L’AVENANT

Le présent avenant prend effet à la date de cession de l’installation, soit le (*)

Les parties conviennent que la période de facturation en cours à la date de cession est au bénéfice du cessionnaire. Les périodes de facturations antérieures sont au bénéfice du cédant.

DATE de REPRISE DE FACTURATION

La date de reprise de la facturation par le cessionnaire correspondra au premier jour de la période de facturation en cours à date de cession.



Conformément à l’article 1 de cet avenant, les effets de la substitution du Cessionnaire dans les droits et obligations du Cédant portent uniquement sur la période de facturation en cours au moment de la cession de l’installation et les périodes de facturation postérieures à cette cession.

BIEN REMPLIR SON AVENANT



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

TROISIEME PARTIE - A REMPLIR PAR LES DEUX PARTIES (CEDANT & CESSIONNAIRE)

ETAPE 7 – NOUVELLES COORDONNEES

Indiquez vos nouvelles coordonnées dans le tableau

(l'Ancien titulaire renseignera sa nouvelle adresse postale s'il a déménagé)

Coordonnées	Ancien Producteur	Producteur
Nouvelle adresse postale (en cas de déménagement)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Téléphone	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse e-mail	<input type="text"/>	<input type="text"/>

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

TROISIEME PARTIE - A REMPLIR PAR LES DEUX PARTIES (CEDANT & CESSIONNAIRE)

ETAPE 8 – PARAPHES, SIGNATURES ET ENVOI

Une fois le formulaire correctement rempli :

- Imprimez le formulaire en 3 exemplaires
- Paraphez la première page (ATTENTION : tous les titulaires doivent parapher)
- Signez le formulaire (voir règles de signature dans le tableau ci-dessous)

Titulaires du contrat	Signatures requises
M et MME X (même nom)	Signature de M X <u>ET</u> de MME X (les deux titulaires du contrat doivent signer)
M ou MME X (même nom)	Signature de M X <u>OU</u> de MME X (une seule signature suffit)
M X et MME Y (noms différents)	Signature de M X <u>ET</u> MME Y (les deux titulaires du contrat doivent signer)
M X ou MME Y (noms différents)	Signature de M X <u>OU</u> MME Y (une seule signature suffit)

Si 1 titulaire du contrat :
1 paraphe, une signature
Si 2 titulaires du contrat
2 paraphes, 2 signatures
IDEM pour le Cessionnaire

BIEN REMPLIR SON AVENANT



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

TROISIEME PARTIE - A REMPLIR PAR LES DEUX PARTIES (CEDANT & CESSIONNAIRE)

Une fois le formulaire rempli, paraphé, signé, renvoyez les 3 exemplaires à

EDF OBLIGATIONS D'ACHAT – Filière Photovoltaïque
TSA 10295
94962 CRETEIL CEDEX

A SAVOIR

Après contrôle par nos services, un exemplaire sera envoyé à chaque partie.

Il ne sera pas fait de duplicata.

Conservez bien votre exemplaire.

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession



EDF
Agence Obligation d'Achat
Solaire

TSA 10295

94962 CRETEIL CEDEX

0 969 37 57 07 Service gratuit
+ prix appel

www.edf-oa.fr